

VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

AVIS D' APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE TRAVAUX A PROCEDURE ADAPTEE

Objet du marché : Travaux de levage de la péniche « Le chat qui pêche ».

Identification du pouvoir adjudicateur:

Commune des Pavillons-sous-Bois,
93320 Les Pavillons-sous-Bois - France
Tél : 01-48-02-75-75, télécopie : 01-48-02-75-46
E-mail : mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr
Adresse Internet : <http://www.ville-pavillons-sous-bois.fr>

Représentant du pouvoir adjudicateur: Monsieur le Maire de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Mode de passation : Marché passé selon la procédure adaptée (art.28 CMP)

Caractéristiques principales: Il s'agit d'un marché ordinaire d'exécution de travaux, réglé par application d'un prix global et forfaitaire.

Le marché prend effet à compter de sa notification. L'exécution débute à compter de l'ordre de service émis par le pouvoir adjudicateur.

Visite des lieux : Pour la remise de leur offre, les candidats doivent visiter les lieux faisant l'objet du présent marché en présence d'un représentant du service technique sur rendez-vous. Pour ce faire, ils devront prendre contact, au préalable, avec Monsieur Popovic, chargé de mission, au 01.48.02.75.66.

Lors de cette visite ils devront se munir du modèle joint en annexe du RC. Cette attestation sera à remettre dans le cadre de l'offre. Sans cette visite, l'offre sera déclarée irrégulière.

Des variantes seront-elles prises en compte: non.

Lieux d'exécution des prestations: Les travaux sont les suivants : levage d'une péniche sur l'eau depuis le quai de Copenhague le long du canal de l'Ourcq (commune des Pavillons-sous-Bois), déplacement et pose sur un emplacement créé à cet effet sur le terrain de la salle multisports Lino Ventura.

Mode de dévolution : Le présent marché fait l'objet d'un lot unique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement de fournisseurs attributaire du marché (le cas échéant) Le groupement de candidats est autorisé. Dans ce cas, l'acte d'engagement est un document unique qui indique le montant total du marché et l'ensemble des prestations que les membres du groupement s'engagent à réaliser.

Les candidats sont informés qu'après l'attribution la forme de groupement imposée sera celle d'un groupement solidaire.

Les candidats ne sont pas autorisés à présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5,00 % sera opérée sur le paiement par le comptable assignataire des paiements.

Documents contractuels et documents additionnels – conditions d'obtention :

Date limite d'obtention : le **02/11/2009 à 17 heures 00**

tout dossier sur support matériel pourra être obtenu gratuitement, sur demande écrite par courrier ou télécopie (fax :01.48.02.75.46) à la Direction des Services Techniques, Bureau 11, hôtel de Ville des Pavillons-Sous-Bois, ou remis en main propre contre récépissé. Il est également possible de télécharger gratuitement le dossier sur le site [http:// www.klekoon.com](http://www.klekoon.com).

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les candidats remettront dans une enveloppe unique l'ensemble des justificatifs relatifs à leur candidature ainsi que les pièces constituant l'offre, listés dans le Règlement de consultation. Le candidat devra dans le cadre de la candidature fournir les justificatifs quant aux conditions d'accès à la commande publique visés aux sections 5 et 6 (titre III-chapitre III) du Code des Marchés Publics et les renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle, technique et financière minimale requise.

Date limite de réception des offres : le 30/09/09 à 17 heures 00.

Jugement des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

critère 1 : : prix : coefficient 4;

critère 2 : valeur technique : coefficient 6.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

L'exécution du marché sera financée par le budget de la Commune de Pavillons sous Bois, et sera régie par le titre IV du code des marchés publics. Le ou les entrepreneurs ne sont pas dispensés du versement de la retenue de garantie. Il ne sera pas accordé d'avance forfaitaire. En application de l'article 18 du code des marchés publics, les prix du marché seront fermes et actualisables.

Langue dans laquelle les candidatures et les offres ainsi que les documents de présentation associés doivent être rédigés : le français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : le pli contenant la candidature et l'offre est transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postale ou remis contre récépissé à : La Direction des Services Techniques, Bureau 11, Hôtel de Ville des Pavillons-Sous-Bois.

Les candidatures et les offres ne peuvent pas être transmises par voie électronique.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée

L'avis implique un marché public.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de cergy pontoise 14 boulevard de l'hautil B.P. 30322, 95027 Cergy Pontoise, tél. : 01-30-17-34-57, courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, télécopieur : 01-30-17-34-69, adresse internet : <http://www.ta-cergy-pontoise.juradm.fr>

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire(Recours hiérarchique).recours contentieux:dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif ou l'avis d'attribution, auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marché, auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise.

Date d'affichage du présent avis :24 juillet 2009